

Le Bulletin Printemps/Été

Le 1er juin 2022



Ville de / Town of

BARKMERE

Vol 50, No. 1



MESSAGE DU MAIRE

Les deux dernières années ont été longues, et peut-être que l'hiver a décidé de nous épargner en laissant le printemps arriver un peu plus tôt. Ces deux années ont également vu un grand nombre de propriétés changer de main, et nous accueillons un très grand nombre de nouveaux Barklakers. Je veux prendre le temps de m'adresser à eux. Les anciens connaissent mon refrain, mais ils seront pour la plupart d'accord pour vous le chanter aussi.

Barkmere est un projet, né il y a près de cent ans, dont le but était et continue d'être la protection et la conservation d'un lac majestueux et de la belle nature laurentienne qui l'entoure. En 1926, c'était plutôt inusité. Aujourd'hui, c'est un modèle à suivre. Ce projet consiste à faire en sorte que l'empreinte humaine soit des plus légères et respectueuses possible. Au Lac des Écorces, le but n'est pas de vivre dans la nature et de la dominer, mais bien de tenter de s'y intégrer au même titre que les autres invités, soit les chevreuils, les orignaux, les gélinottes, les ouaouarons, etc. Et en fait, c'est également reconnaître que ces habitants-là étaient ici bien avant nous, et qu'eux-mêmes ont réussi à laisser l'endroit merveilleux pour leurs petits à travers les générations.

C'est aussi ce que nous cherchons à faire à Barkmere : transmettre aux générations futures ce que celles passées nous ont confié, et nous espérons même, dans un meilleur état.

Dans ce but, le Conseil municipal a lancé l'an dernier un projet de protection des zones humides et des trois affluents principaux du Lac, en collaboration avec la municipalité voisine de Montcalm. Nous visons ainsi à protéger cette zone de filtration naturelle des véhicules motorisés, et d'autres activités nocives, tout en permettant des activités légères et non dommageables comme la marche et le kayak, par exemple. Nous espérons former un réseau d'appuis pour ce projet.

Également, le Conseil a voté une résolution ce printemps pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs son approbation pour fermer le chemin forestier construit il y a deux ans dans la zone de la Baie Silver, et qui a causé un trafic de visiteurs non-désirés et irrespectueux pour nos résidents. Nous avons déjà obtenu l'appui de l'opérateur forestier, Scierie Carrière, ainsi que celui de la MRC des Laurentides.

Bien sûr, avec l'été qui arrive, nous avons bien le droit de nous amuser aussi, tout comme les canards et les truites, et de profiter du Lac pour y faire des activités nautiques. Mais soyons également respectueux des berges du Lac et des autres résidents, qu'ils soient humains ou huarts. Évitions les grosses vagues derrière nos bateaux et celles causées par des activités néfastes comme le « wakeboarding ». Faisons du ski et du tube au milieu des baies sans tourner en rond dans la même baie. Soyons attentifs à celles et ceux qui nagent, font du canoë, du kayak, de la planche ou de la voile.

J'espère que vous tous, les nouveaux Barklakers, rejoindront les anciens, et continueront avec ce beau projet et apprécieront ce véritable trésor caché que tous les gens qui nous ont précédés nous ont laissé à protéger. Je compte sur vous.

*Luc Trépanier,
Maire*

Mise-à-jour de nos règlements

Par: **Stephen Lloyd**



Notre processus de révision et de mise à jour de nos règlements d'urbanisme qui datent de 2009 se poursuit à plein régime. Un grand merci au CCU (comité d'urbanisme) qui a travaillé extrêmement fort pour revoir les règlements actuels et réfléchir à ce dont notre communauté a besoin pour les 25 prochaines années. Vos citoyens bénévoles, en particulier, méritent beaucoup d'éloges pour avoir investi autant de temps dans cette tâche ardue.

Vous vous souviendrez des « 10 principaux » enjeux de planification communautaire qui sont ressortis de la consultation publique initiale de l'été dernier :

1. réglementation et contrôle de la navigation sur le Lac ;
2. protection du caractère naturel ;
3. infrastructure de la marina ;
4. services municipaux ;
5. niveau de taxation ;
6. développement d'une deuxième couronne vs. promotion d'un accès par le Lac ;
7. intégration des nouveaux résidents et promotion d'un esprit communautaire ;
8. protection de la qualité de l'eau du Lac ;
9. harmonisation du patrimoine bâti avec l'environnement ;
10. énergie solaire vs. infrastructure d'Hydro-Québec.

Ces questions ne sont pas dans un ordre de priorité particulier ; il y a bien sûr d'autres choses qui concernent aussi les citoyens de Barkmere! L'idée est de lancer la discussion. Restez à l'écoute. Il y aura amplement de temps et d'occasions pour un débat public. Commencez à réfléchir à la vision à long terme que vous souhaiteriez pour votre communauté!

Stephen Lloyd,
Conseiller

L'environnement Compte

Par: Jake Chadwick

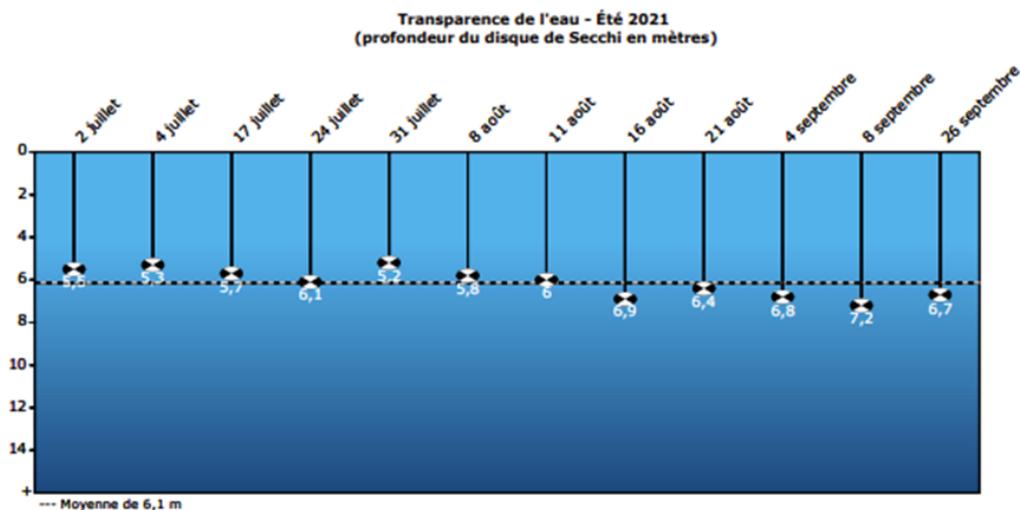


Résultats de l'été 2021 sur la qualité de l'eau

Deux initiatives principales ont été menées au cours de l'été 2021 pour mesurer la qualité de l'eau du lac des Écorces. Par l'entremise de l'APLE, nous avons participé au programme annuel RSVL (Réseau Surveillance Volontaire des Lacs) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques (MELCC). La seconde initiative a été le projet L'Action avec notre organisme de bassin (voir ci-dessous).

Le tableau suivant met en évidence les résultats habituels du programme RSVL. Nous avons superposé avec un **x rouge** les résultats de 2020 à des fins de comparaison.

Réseau de surveillance volontaire des lacs
Lac des Écorces (0596A) - Suivi de la qualité de l'eau 2021

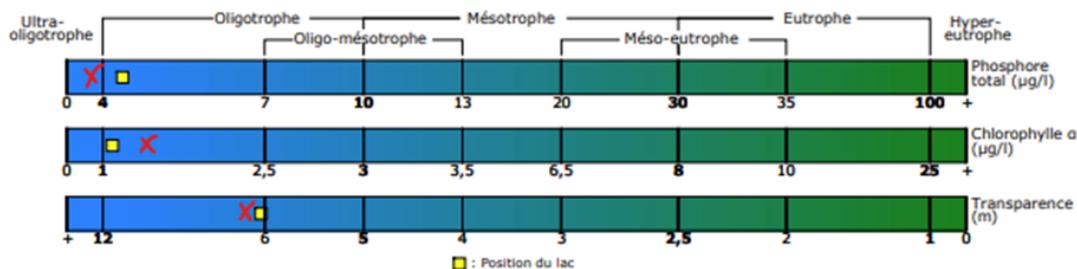


Données physicochimiques - Été 2021

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2021-06-27	4,6	ND	4
2021-07-25	4,7	1,4	4,3
2021-08-22	3,8	0,79	3,9
Moyenne estivale	4,4	1,1	4,1

ND : Donnée non disponible

Classement du niveau trophique - Été 2021



Comme le montre la partie supérieure du diagramme ci-dessus, la lecture moyenne de la transparence en 2021 était de 6,1 mètres. Il s'agit toujours d'un très bon résultat qui indique une eau saine et claire et qui est conforme à la lecture moyenne de 6,2 mètres de 2020.

En ce qui concerne le phosphore total, le résultat de 4,4 µg/l est supérieur à celui de 2020 (3,1 µg/l) mais conforme à celui de 2019 (4,2 µg/l). La concentration moyenne de chlorophylle a de 1,1 µg/l est très faible confirmant un environnement avec une faible biomasse d'algues microscopiques en suspension. On peut se demander : comment notre taux de phosphore se compare-t-il à celui des lacs voisins ? Le tableau ci-dessous présente quelques chiffres récents (source : RSVL).

Lac	Total Phosphorus (µg/l)
Lac des Écorces	4.4
Lac Tremblant	4.1
Lac Manitou	4.4
Lac Beaven	5.7
Lac Superior	8.1
Lac Maskinongé	16.0

Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessus, nos résultats sont très proches de ceux de Tremblant et Manitou et nettement inférieurs à ceux des lacs plus "anciens" et plus eutrophes, comme le lac Supérieur et le lac Maskinongé. Vous pouvez voir le résultat des niveaux plus élevés de nutriments (comme le phosphore) dans le lac Maskinongé par la quantité écrasante de plantes aquatiques le long du rivage, ce qui rend plus difficile de profiter de l'eau. La solution pour éviter cet état d'eutrophisation aussi longtemps que possible est de réduire la quantité de nutriments qui atteignent l'eau en minimisant notre empreinte de développement et en protégeant le littoral qui est le système de filtrage naturel.

Toutes les variables physicochimiques mesurées ci-dessus placent le lac des Écorces dans l'état oligotrophe de son cycle de vie et il montre peu de signes d'eutrophisation. Vous pouvez consulter les résultats ainsi que ceux des années précédentes sur le site Web du gouvernement (voir <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.htm>).

Mise à jour sur le myriophylle a Épis

Comme nous l'avons signalé dans le bulletin de l'automne 2021, nous avons eu un "contretemps" dans notre programme de recherche et d'élimination du myriophylle en épi l'été dernier, car nous avons trouvé une grande quantité de plantes dans la zone d'entrée d'eau. Nous examinerons cette zone en priorité ce printemps dans l'espoir que la menace ait été éliminée. La bonne nouvelle est que notre équipe, composée d'Anne Létourneau et de Sylvain Miller, sera résidente de Silver Bay cet été, ce qui lui permettra d'être plus flexible dans ses sorties de surveillance et d'enlèvement. Si vous êtes intéressé à participer bénévolement au programme, veuillez le faire savoir à la direction de la ville. Vous pouvez également aider en participant au programme "Parouille d'Action Communautaire d'Environnement" (PACE). Cette initiative a pour but de motiver tous les propriétaires de chalets à participer à l'étude du lac situé devant leur propriété afin de détecter les espèces envahissantes comme le myriophylle a épis. Nous devons tous connaître et protéger notre lac ! D'autres informations sur le programme PACE seront fournies dans les semaines à venir.

Le projet L'ACtion

Une équipe de biologistes de notre organisme de bassin versant (Organisation de Bassin Versants de la Rivière Rouge, Petit Nation et Salmon (OBVRPNS)) a effectué une analyse approfondie du lac l'été dernier. En plus des tests habituels sur la qualité de l'eau, comme ceux passés en revue ci-dessus, l'équipe a fourni une analyse des volumes d'eau provenant de nos principaux affluents et une analyse des systèmes d'eau en amont. Elle a également fourni un aperçu des risques et des menaces pour la santé de notre lac, y compris un examen des principales routes autour du lac et de leurs risques d'érosion. Le rapport complet est disponible sur le site Web de la ville dans la section Environnement. Nous encourageons vivement tous les résidents à examiner le rapport. Il s'agit du rapport le plus approfondi et le plus complet sur notre lac et son environnement depuis une décennie.

À l'issue de l'étude, des plans d'action ont été élaborés pour la ville et l'APLE. Les actions de la ville seront soutenues par le CCE. Voici quelques-unes des actions clés :

1. Améliorer notre plan de communication, par le biais de divers médias, pour éduquer les résidents sur les questions environnementales importantes.
2. Continuer à surveiller de près les opérations forestières et les chemins forestiers sur les terres publiques.
3. Poursuivre la collaboration avec d'autres organismes environnementaux de notre région (p. ex. OBVRPNS, CRE Laurentides).
4. Aller de l'avant avec l'établissement d'une zone protégée au-dessus de l'inlet.
5. S'assurer que les règlements municipaux révisés intègrent des protections environnementales optimales.
6. Continuer à protéger le littoral du lac.
7. Continuer à surveiller la qualité de l'eau du lac, des affluents et des voies d'eau en amont.

Les points ci-dessus représentent quelques-unes des principales priorités de votre CCE pour 2022/23.

Rappels sur l'environnement

1. N'entrez pas dans la prise d'eau avec N'IMPORTE QUELLE embarcation, même les kayaks et les planches à pagaie. Nous devons nous assurer de l'élimination de toute trace de myriophylle à épis.
2. Ne mettez pas de fleurs plantées sur les quais ou n'importe où près du lac. La pluie apportera dans le lac les nutriments concentrés dans la terre de rempotage.
3. Les feux d'artifice sont interdits à Barkmere. Les métaux lourds contenus dans la plupart des feux d'artifice sont très dommageables pour le lac.

*Jake Chadwick,
Conseiller*

Des Nouvelles du Comité du Débarcadère

Par: Kim Lamoureux



Voilà déjà quelques années que vous nous avez fait part de vos commentaires et suggestions au sujet du débarcadère lors d'un sondage.

Sachez que tous vos commentaires ont été notés. Le nouveau comité, conjointement avec l'administration de la ville travaille fort pour évaluer vos demandes et suggestions.

Voici entre autres, quelques commentaires qui ont été retenus et qui seront discutés;

- Vous avez demandé des prises de charge pour les voitures électriques.
- Vous avez indiqué que les abris à bateaux à gauche du débarcadère étaient en décrépidités mais que de nouveaux abris seraient appréciés.
- Vous nous avez fait part qu'il y a un manque d'accès à de l'essence.
- Une Machine à glace serait appréciée.
- Plusieurs personnes aimeraient que les espaces de stationnement de bateaux doivent demeurer à des prix raisonnables.
- Il a été noté qu'il y a un manque grandissant de stationnement pour voitures durant les longues fins de semaine.

Le comité étudie également la configuration et l'emplacement des quais ainsi que l'aire de déchets.

Nous estimons qu'à la fin de l'été 2022, un plan d'étude sera prêt à être soumis à l'administration de la ville qui ensuite, aura la responsabilité d'accomplir les recommandations au meilleur de ces capacités.

Si vous avez des commentaires à partager, je vous invite à communiquer avec nous au : dg@barkmere.ca ou (819) 681-3374 poste 5101

*Kim Lamoureux,
Conseillère*

Les Taxes Municipales Impayées Peuvent Coûter Cher

Par: Marc Frédette



Au fil des ans, nous sommes passés des comptes de taxes sur papier envoyés par les services postaux à l'envoi électronique.

Mais le progrès est rarement linéaire et au début de 2022, nous avons dû envoyer les comptes sur des formulaires papier comme au bon vieux temps en raison de certains problèmes technologiques d'interface de codage.

L'administration nous assure que ce problème sera résolu en 2023. Nous n'avons pas d'argent à gaspiller en papier, encre, timbres et enveloppes, sans compter le temps nécessaire pour les plier et les poster.

Nous devons surveiller toutes les dépenses, même les plus petites. Comme l'a dit Benjamin Franklin : "*Méfiez-vous des petites dépenses. Une petite fuite peut faire couler un grand navire*".

Veuillez noter que pour les comptes de taxes supérieures à 300 \$, le montant est divisé en trois paiements, soit le 1er mai, le 1er août et le 1er octobre. Pour les montants de 300 \$ ou moins, la date est le 1er mai. Ce calendrier de paiement est plus étalé dans le temps qu'historiquement, car nous l'avons ajusté en raison de la pandémie pour aider financièrement les citoyens.

Au fil des ans, la plupart d'entre vous ont payé votre compte de taxes à temps et cela s'est amélioré d'année en année. Mais pour certains citoyens, les paiements sont en retard pour diverses raisons. Cette petite distraction peut coûter cher en intérêts et en pénalités.

Parlons d'abord des intérêts. Un taux d'intérêt annuel de 15% est calculé sur le solde mensuel pour le montant impayé à la date d'échéance ou 1,25% par mois selon le règlement.

En plus du coût de l'intérêt, il y a une pénalité mensuelle de 0,5% sur les taxes impayées jusqu'à 5% par an.

Ces frais financiers sont en place depuis de nombreuses années et sont conformes à notre règlement.

Avant la troisième année de solde impayé, la loi est claire, la Ville doit agir et recouvrer les taxes impayées, y compris en saisissant la propriété. Cet aboutissement est quelque chose que je veux vraiment éviter à Barkmere. La préservation de la communauté est extrêmement importante.

Je vous recommande de ne pas hésiter et de contacter l'administration si vous pensez avoir oublié de payer ou si vous n'êtes pas certain de votre solde afin d'éviter ces coûts. Finalement, il est important de bien inscrire le bon numéro de votre matricule lors de vos paiements.

Peut-être que ces économies vous aideront à acheter quelques boissons au lac.

Profitez de votre été !

*Marc Frédette,
Conseiller*

Favoriser la communauté à travers les réseaux sociaux

Par: Marie-Hélène Lemarbre



Une autre belle saison commence sur notre magnifique lac. On retrouve nos chalets après les mois d'hiver, les enfants retrouvent les jouets qu'ils y avaient laissé et on retrouve notre lac calme et grandiose. Ma première saison remonte à l'été 2016. Vous vous direz que ça ne fait pas très longtemps, mais ça fait juste assez longtemps pour que je sois complètement tombée sous le charme de l'endroit. Le fait de me rendre en bateau jusqu'à mon chalet, la tranquillité exceptionnelle du lac qu'on ne retrouve pas dans les lacs des Laurentides, l'aspect sauvage du lac qui me donne l'impression d'être dans une Sepaq ou autre parc naturel, la qualité de l'eau, l'île Goulden où la communauté organise des activités, les soupers avec les voisins, entendre les histoires des résidents sur leur lac et surtout, avoir l'impression de participer à la communauté et à la conservation de cet endroit magique.

Barklake n'est pas juste n'importe quelle communauté et surtout pas n'importe quel lac des Laurentides. C'est une façon de vivre portée et défendue par des générations avant nous qui nous permettent, aujourd'hui, de pouvoir en profiter. Notre communauté a été fondée au début du 20^e siècle par des gens visionnaires et avant-gardistes qui comprenaient la valeur d'un lieu comme le nôtre et l'importance de le protéger. En achetant à Barkmere, on choisit d'appartenir à sa communauté hors du commun, d'adhérer à sa philosophie de protection et à sa façon de vivre. Ensemble, on a l'opportunité de participer concrètement à la protection de son territoire et de sa communauté. C'est un territoire dont la nature sauvage nous fait du bien. Le Covid nous a empêché de faire bien des choses, mais a permis à plusieurs d'entre nous de retrouver la valeur d'être en nature et Barklake nous en offre une absolument exceptionnelle.

Pour toutes ces raisons, j'ai eu envie de m'impliquer pour préserver ce lieu, parce que j'adore cette façon de vivre. Je crois en la force de la communauté et je pense que nous devons, en tant que citoyen, parent, grand-parent, etc, assurer la pérennité d'un lieu comme Barklake pour la suite des choses et l'avenir de nos enfants et petits enfants. Ici, on va construire (ou continuer) l'histoire de nos familles, on va vivre des moments inoubliables, on va créer des amitiés à vie et on va léguer un lieu de nature quasi intact.

Avec l'aide de mes collègues, je veux vous transmettre la riche histoire de Barkmere, notre amour du lac et la richesse de notre style de vie hors du commun. Tout au long de l'année, via différents outils, je vous partagerai de l'information pertinente sur différents sujets concernant le lac, des astuces pour notre mode de vie et des anecdotes historiques. Je veux que vous ayez tout en main pour vivre et apprécier complètement la vie à Barklake. Je vous invite à nous suivre sur Facebook Ville de Barkmere/ Town of Barkmere et/ou sur Instagram @villedebarkmere

Je vous souhaite à tous un bel été!

*Marie-Hélène Lemarbre,
Conseillère*



Attention à Vos Vagues!

Par: Ken Mann



Nous débutons une période excitante de l'année, celle de retrouver la splendeur du lac Des Écorces; pour la majorité d'entre nous qui a une résidence saisonnière, l'un des plaisirs immenses est celui de se rendre au chalet pour la première fois au printemps. Nous croisons les doigts pour que le bateau sorti de sa remise puisse démarrer promptement. Avec un peu de chance, le quai sera plus ou moins dans un état tel que laissé à l'automne, et encore, que le chalet aura été épargné des intempéries de l'hiver.

Que nous soyons des résidents saisonniers ou à temps plein, nous reconnaissons tous que Lac Des Écorces est un endroit unique et précieux. Cependant, le lac lui-même est plus achalandé que jamais avec une population changeante et croissante ainsi que des embarcations motorisées plus nombreuses et puissantes.

Bien sûr, les bateaux déplacent inévitablement de l'eau et créent des vagues et des sillages qui peuvent causer des effets environnementaux tels que la suspension de sédiments favorables à la prolifération d'algues, l'érosion du rivage et une perturbation de la vie aquatique. Nous avons à cœur de protéger notre littoral autant que possible et tentant de prévenir les grands sillages. Il y a des moments où nous voyons un plaisancier ralentir courtoisement alors qu'il est près du rivage ou s'approcher d'un autre bateau mais, en fait, créer un énorme sillage car ce dernier ne ralentit pas suffisamment pour que la proue tombe. Surtout avec nos bateaux plus gros et plus lourds, ralentir à une vitesse moyenne avec notre proue en l'air est bien pire que de continuer à une vitesse modérée en plein plan. Si nous pouvons tous accorder plus d'attention aux sillages que nous créons et faire de notre mieux pour les réduire, alors les baigneurs, kayakistes, marins, canoéistes, plaisanciers et surtout les huards résidents du rivage vous remercieront.

Assurez-vous de consulter l'affiche informative sur les vitesses et les sillages des bateaux qui est affichée au débarcadère. Scannez le code QR pour plus d'informations sur l'impact environnemental !

*Ken Mann,
Conseiller*



Mot du Directeur Général

Par: Martin Paul Gélinas



Pour une navigation sécuritaire!

Vérifiez les conditions météo locales avant de planifier votre sortie. L'état des eaux joue un rôle important en ce qui concerne la sécurité de tous sur l'eau. Ne vous faites pas surprendre !

Tous les opérateurs de bateaux à moteur doivent détenir la carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP). Cette obligation concerne tous les types d'embarcations à moteur, quelles que soient leur taille ou la puissance de leur moteur (y compris les petites embarcations à moteur électrique). La carte de conducteur d'embarcation de plaisance est valide à vie : www.tc.gc.ca.

En plus d'avoir votre CCEP à bord, vous êtes tenu, par la loi, d'avoir de l'équipement de sécurité. Vous trouverez le matériel de sécurité nautique que chaque type de bateau de plaisance doit avoir à bord pour respecter la réglementation de Transports Canada en matière de navigation de plaisance : www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime. Allez vérifier si vous avez tout l'équipement obligatoire sur votre embarcation. N'oubliez pas, c'est une amende de 250\$ par pièce d'équipement manquante. Aussi, l'opérateur d'une embarcation de plaisance se doit d'effectuer un entretien périodique de tout son équipement nautique de façon à ce que tout fonctionne adéquatement réduisant ainsi la probabilité de défaillance.

L'équipement de sécurité nautique le plus important est le port d'un vêtement de flottaison individuel de la bonne taille pour chaque personne à bord. Portez-le, c'est un sauveur de vie !

Respectez les riverains et les autres plaisanciers en réduisant le bruit et les vagues produits.

La pratique d'activité nautique générant de grosses vagues n'est pas recommandée, et ce, afin de limiter vos impacts sur l'environnement et les autres usagers. L'utilisation des systèmes d'amplification de vagues (système de lestage) des bateaux « WAKE » est donc fortement déconseillée sur Bark Lake.

La priorité appartient aux baigneurs et aux embarcations non motorisées. Respectez les distances de sécurité, tenez-vous au moins à 50 mètres des nageurs, des autres embarcations non motorisées, des embarcations à l'arrêt ou d'un animal sauvage.

*Martin Paul Gélinas,
Directeur général*

Mot de l'Adjointe Administrative

Par: Jessica Miller

Après un hiver très froid et enneigé, je peux dire avec certitude que le soleil et le temps chaud sont les bienvenus dans la ville de Barkmere. Lorsque la glace a fondu sur le lac et que l'eau a commencé à couler librement, elle a apporté avec elle tous vos visages souriants. Les relations que j'ai nouées avec les citoyens de Barkmere au cours des 3 (bientôt 4) dernières années ont été merveilleuses. Merci de rendre mon travail encore plus épanouissant et agréable.



J'en profite pour répondre à certaines questions courantes que je reçois des citoyens, à commencer par **l'horaire des employés** de l'hôtel de ville :

- Le directeur général travaille du lundi au mercredi, et un samedi sur deux (à partir du 14 mai).
- L'inspecteur municipal travaille du mercredi au vendredi, et un samedi sur deux (à partir du 21 mai). L'inspecteur municipal gère tous les permis, de l'abattage d'arbres aux permis de construction, et peut répondre à toutes les questions concernant les règlements municipaux.
- La comptable travaille le mardi. Elle peut vous aider pour toute question concernant vos taxes municipales ou les frais de location de quai.

Il y aura un étudiant d'été à l'hôtel de ville 7 jours sur 7 disponible pour vous aider, que ce soit pour laver votre bateau, ouvrir la porte ou pour toute question générale que vous avez.

Puis-je payer mes taxes municipales en ligne ?

Oui, vous pouvez payer vos taxes municipales en ligne. Ce service est disponible dans les institutions financières suivantes : Banque Nationale, Banque Royale du Canada (RBC), Banque de Montréal, CIBC, Desjardins, Banque de Nouvelle-Écosse.

Recherchez Barkmere comme bénéficiaire et utilisez votre numéro de matricule à 10 chiffres comme numéro de compte.

Comment payer ma location de quai ?

Vous pouvez payer votre location de quai en argent comptant, par chèque ou par transfert électronique de fonds en utilisant la même méthode que celle décrite ci-dessus pour vos taxes.

Je souhaite à tous un bel été dans la ville de Barkmere, c'est un véritable paradis Canadien.

*Jessica Miller,
Adjointe Administrative*

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE**HEURES D'OUVERTURE**Mi-Mai à Mi-October*Lundi au Vendredi:*

08h00 à 16h30

Samedi et Dimanche:

08h30 à 16h30

Maire:

819-681-3374, poste 5100 maire@barkmere.ca

Direction Générale et Greffe:

819-681-3374, poste 5101 dg@barkmere.ca

Finances (compte de taxes):

819-681-3374, poste 5102 finance@barkmere.ca

Urbanisme et infrastructures:

819-681-3374, poste 5103 inspecteur@barkmere.ca

Communications:

819-681-3374, poste 5100 communications@barkmere.ca